

S'informer avant et après la naissance/l'adoption

Avant l'arrivée d'un enfant, s'informer sur les formalités administratives et les démarches à effectuer est bien sûr, pour les parents, une nécessité.



Avant la naissance ou l'adoption

Avant l'arrivée de l'enfant, des démarches doivent être effectuées par les futurs parents : déclaration de grossesse auprès des organismes de santé et...

Après la naissance ou l'adoption

Déclaration de naissance, prestations versées, aides pour la garde d'enfants, congés de maternité et parentaux... Après la naissance jusqu'au troisième...

Les relais accueil petite enfance (RAPE)

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? Vous avez besoin d'une liste d'assistantes maternelles ? Vous cherchez un accompagnement pour...

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30